

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le mercredi 1^{er} octobre 2025, à 20 heures.

Sont présents :

Monsieur le maire André Beauregard

Mesdames les conseillères Mélanie Bédard, Annie Pelletier et Claire Gagné, messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, Bernard Barré, David-Olivier Huard, Guylain Coulombe, David Bousquet, Jeannot Caron et André Arpin

Sont également présents :

Madame Chantal Frigon, directrice générale, et Me André Cordeau, greffier par intérim

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

De plus, concernant la tenue de la présente séance extraordinaire, avis public fut donné sur le site Internet de la Ville en date du 16 septembre 2025.

Période de questions

Le Conseil procède à la première période de questions à l'intention des personnes présentes et répond aux questions reçues sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe portant exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028.

Période d'information

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

Résolution 25-576

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claire Gagné
Appuyé par David Bousquet

Et résolu ce qui suit :

- D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 – PRÉSENTATION DU MAIRE

Monsieur le maire André Beauregard fournit aux personnes présentes des informations concernant le Programme quinquennal d'immobilisations 2026-2030.

Toutefois, en vertu de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, seule la portion de la présente présentation dédiée au Programme triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028 sera soumise aux membres du Conseil pour adoption.

Résolution 25-577

Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 – Adoption

CONSIDÉRANT la présentation faite préalablement du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 par monsieur le maire André Beauregard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bernard Barré
Appuyé par Guylain Coulombe

Et résolu ce qui suit :

- D'adopter le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028, tel qu'il apparaît au document intitulé *Programme quinquennal d'immobilisations 2026-2027-2028-2029-2030*, et résumé comme suit :

Gestion des infrastructures d'eau	2026	2027	2028
Administration générale	0 \$	0 \$	0 \$
Sécurité publique	0 \$	0 \$	0 \$
Transport	0 \$	0 \$	0 \$
Hygiène du milieu	21 696 000 \$	42 792 513 \$	24 338 000 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement et urbanisme	0 \$	0 \$	0 \$
Loisirs et culture	0 \$	0 \$	0 \$
Total des projets liés à la gestion des infrastructures d'eau	21 696 000 \$	42 792 513 \$	24 338 000 \$

Gestion municipale	2026	2027	2028
Administration générale	214 700 \$	734 000 \$	6 640 000 \$
Sécurité publique	475 080 \$	3 586 300 \$	11 103 500 \$
Transport	7 136 500 \$	12 897 790 \$	15 203 695 \$
Hygiène du milieu	1 310 000 \$	9 985 000 \$	509 000 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement et urbanisme	640 000 \$	320 000 \$	0 \$
Loisirs et culture	13 210 720 \$	17 630 000 \$	14 631 733 \$
Total des projets liés à la gestion municipale	22 987 000 \$	45 153 090 \$	48 087 928 \$

Total 2026-2027-2028	44 683 000 \$	87 945 603 \$	72 425 928 \$
-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------



Suivant la présente adoption du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028, un document explicatif sera publié dans un journal local diffusé sur le territoire de la municipalité, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Adoptée à l'unanimité

Seconde période de questions

Le Conseil procède à la seconde période de questions à l'intention des personnes présentes et répond aux questions reçues sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe portant exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028.

Résolution 25-578

Levée de la séance

Il est proposé par Mélanie Bédard
Appuyé par Annie Pelletier

Et résolu ce qui suit :

- De déclarer la levée de la séance à 20 h 44.

Adoptée à l'unanimité